L'arboretum des Barres doit fermer au public

Publication : lundi 11 juin 2018 16:09

La République du Centre, 11 juin 2018

LE FAIT DU JOUR

La décision a été prise par l'Office national des forêts

L'arboretum des Barres doit fermer au public

Nature

C'est l'un des joyaux naturels du Loiret. L'Arboretum national des Barres, situé à Nogent-sur-Vernisson, dans le Montargois, devrait fermer ses portes au public en novembre prochain. Une décision prise par l'Office national des forêts, gestionnaire des lieux, les élus vont se battre pour éviter cette fermeture.

Pascale Audiguez et Aurélie Richard

L'arboretum national des Barres, à Nogent-sur-Vernisson, fermera ses portes au public dans six mois. C'est ce qui a été annoncé au personnel de ce conservatoire botanique, géré depuis 2008 par l'ONF (Office national des forêts).

Les élus locaux devraient, quant à eux, recevoir un courrier officiel dans les jours qui viennent. Ils sont pourtant déjà au courant, un certain nombre d'entre eux ayant appris la nouvelle vendredi, à Châtillon-Coligny, lors d'inaugurations.

Il ne décidera confirmer par ni prendre du dossier qui évoque « la décision prise conjointe avec l'Etat » à ce sujet. « L'arboretum d'entre pas dans les compétences de l'ONF qui, de surcroît, n'en a plus les moyens. Il pourrait très bien être géré, par exemple, par le museum d'histoire naturelle. C'est à l'Etat de décider ».

Du côté, côté, Jean-Pierre Door, député LR du Loiret, annonce déjà qu'il ne laissera pas l'arboretum fermer : « Nous, les élus, nous nous battrons et nous ne nous laisserons pas faire. Nous avions déjà eu l'occasion de faire une table ronde chez le préfet pour sauver l'INSTEA (institut de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture) qui devait quitter le Loiret. On avait réussi à le maintenir (*MdR : en janvier 2016*), ça serait dommage d'tui de fermer l'arboretum au public ».

Pour Jean-Pierre Door, l'Etat, l'Etat, l'Etat, les collectivités locales doivent se mobiliser. « C'est un bijou patrimonial de notre territoire, on ne peut pas le laisser disparaître à cause d'un problème financier. »

Eliane Cagiot, maire de Nogent-sur-Vernisson, se refusait hier à tout commentaire, attendant « des informations officielle ce qui elle estime être pour l'heure « des bruits ».

Un joyau pas assez connu

Jean-Pierre Nacer, adjoint FN du Loiret, à lui, dit directement qu'il ne comprend pas la décision de Dominique de Villeroché, directrice de l'Agence Centre-Val de Loire de l'ONF, qui nous avons tenté de contacter hier. En vain.

« L'arboretum n'est pas menacé en lui-même », précise le sénateur. « La tâche de maintenir ce joyau pas assez connu revient à l'ONF (musées, notamment pour son hall d'accueil). Ce serait inacceptable qu'il ferme et dommageable pour le tourisme dans le Montargois car c'est une grande fierté. »

Le sénateur Jean-Pierre Sueur, qui s'était battu pour le maintien de l'INSTEA dans le Montargois, compte bien faire de même pour l'arboretum. « Ce lundi, je vais écrire au ministre de l'Agriculture Stéphane Travert, puisque ce ministère est la tutelle de l'ONF. Il faut trouver des solutions, mobiliser des ressources, je vais saisir le préfet en parallèle », insiste-t-il. « Cet arboretum est un atout touristique pour le Loiret, un site exceptionnel qui a une collection unique au monde. C'est un joyau qui n'est pas assez connu. »

A l'heure où l'éducation au respect de l'environnement est plus que d'actualité, cette décision de fermer un tel site au public, qui ne rapporte rien, devrait, au contraire, plus largement ouvrir ce genre de lieu. «.

Le son de cloche est le même du côté de François Bonneau, président de la Région Centre-Val de Loire, qui a appris la nouvelle, « avec grande surprise ». Il y a quelques jours et a sollicité dans la foulée une réunion en urgence auprès du préfet. « Il faut trouver des solutions, l'ONF assurera sa pérennité. Mais pour des raisons financières, l'Office ne peut plus assurer l'accueil du public pour les visites, l'accueil des scolaires et les animations festives, touristiques qui étaient proposées. »

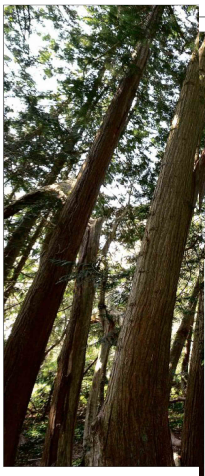

Photo Jean-Pierre Sueur / Droit d'auteur : jeffmonsion.fr

Un fabuleux écrin de nature hérité de la famille de Vilmorin

Le domaine a été la propriété de la famille de Vilmorin.

NOGENT-SUR-VERNISSON. Les 31 hectares de l'Arboretum national des Barres sont enclavés dans une propriété de 283 hectares. PHOTO DNIMARC SLOMIAN

Il y a presque deux cents ans, en 1821, l'horticulteur Philippe André de Vilmorin fait l'acquisition du domaine de Barres. Un vaste ensemble de 283 hectares qu'il va s'attacher à développer, en plantant une forêt avec différentes variétés de pins et de chênes. C'est d'ailleurs dans ce joyau de la botanique que le fondateur de l'entreprise de graminées Vilmorin meurt en mai 1861.

Un peu plus tard, passé pour partie sous l'égide de l'administration des Eaux et Forêts, l'Arboretum des Barres voit le jour. Le site accueille, cette même année 1873, une première école de sylviculture. C'est le début des grandes heures de l'école forestière des Barres.

Précédemment propriété de l'Etat à partir de 1921, et surtout de 1936 avec l'acquisition du château de la famille de Vilmorin, la propriété s'enrichit de multiples essences du monde entier, formant un ensemble de collections de haute valeur et de grande renommée.

Ouvert au public en 1985, les 31 hectares de l'Arboretum national des Barres, labellisé Tourisme Handicap en 2008, donnent à voir « un véritable patrimoine végétal constitué de 2.000 espèces et sous-espèces venues des cinq continents et représentées par quelque 8.250 arbres et arbustes », comme l'indique l'Office national des forêts sur son site internet. L'ONF qui, jusqu'alors, estimait que la propriété « offre un formidable outil de sensibilisation à la connaissance et au respect de l'arbre et de la nature. La singularité de ce lieu, par sa diversité, en fait un outil pédagogique » vous les publics de s'ouvrir au monde en découvrant l'extraordinaire diversité des espèces à l'échelle de la planète. «

Gérée Gourin

LE FAIT DU JOUR

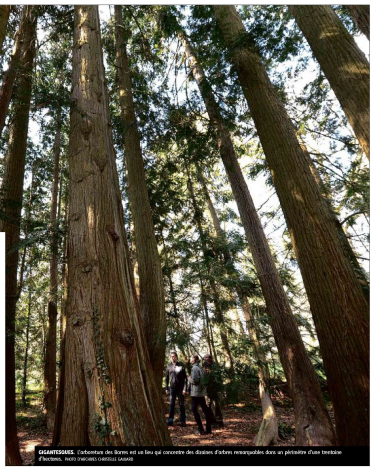

Photo Jean-Pierre Sueur / Droit d'auteur : jeffmonsion.fr

GIGANTESQUES. L'arboretum des Barres est un lieu qui concentre des dizaines d'arbres remarquables dont un périmètre d'une trentaine d'hectares. PHOTO D'ARCHIVES CHRISTELLE LAMARE

COUR DES COMPTES

Une alerte il y a 4 ans. Un rapport de la Cour des comptes, sorti en juin 2014, portant sur la gestion de l'ONF (Office national des forêts) de 2009 à 2012, laissait présager ce qui se passe aujourd'hui.

Quatre ans en arrière, elle commandait à l'ONF « de se désengager de ses filières qui ne correspondent pas à sa vocation et à ses moyens et du fonds stratégique Bois ; de réduire fortement ses dépenses de recherche hors développement technique qui ne correspondent pas à sa mission principale. » La Cour des comptes avait alors pris pour exemple l'arboretum des Barres et le campus de Velaine (en Lorraine). « Selon la jurisdiction administrative, « l'ONF a été fortement incité à intégrer dans son patrimoine immobilier des ensembles dont il n'avait pas besoin et dont l'entretien est coûteux. C'est le cas de l'arboretum des Barres, le domaine de Barbeville et le campus de Velaine. Ensuite, l'inventaire forestier national, l'Ecole nationale du génie rural, des eaux et des forêts, et le Centre national du machinisme agricole, du génie rural, des eaux et des forêts (Cemagref), devenu Irstea. Outre qu'il est inutile à l'ONF, cet ensemble nécessite des investissements pour des réfections d'urgence. » Pour la Cour des comptes, « le transfert de cet ensemble à l'ONF est un exemple d'opération immobilière décidée sans aucun travail prospectif. » Dans son SPSI (Schéma pluriannuel de stratégie immobilière), l'Office avait indiqué que « si aucune aide publique complémentaire n'était apportée, la rentabilisation d'ensemble de ce site s'avérait impossible, la cession intégrale devrait être envisagée ».

Les animations continuent

PROGRAMME. L'arboretum des Barres reste accessible au public jusqu'au dimanche 4 novembre. Il est ouvert le mercredi, vendredi, samedi et dimanche, hors vacances scolaires, de 10 à 18 heures. Cet été, il le sera du mardi au dimanche, de 10 à 19 heures. Sur le site internet de l'arboretum, on peut constater que le programme des animations est toujours d'actualité : les différentes activités pendant les vacances d'été (gîtage d'arbres, ateliers créatifs, peinture végétale, balades en calèche…), les grandes nuits de l'arboretum prévues en août (*autre photo d'archives*), les journées de l'arbre en octobre…

Phoca PDF